



Minister for International Trade

Ministre du Commerce International

Ottawa, Canada K1A 0G2

JUN 30 1997

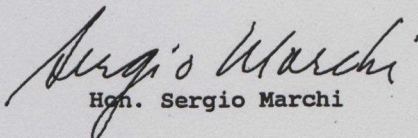
Son Excellence Monsieur Herminio Blanco Mendoza  
Secrétaire au Commerce et au  
Développement industriel  
Alfonso Reyes 30, Piso 10  
Col. Hipodromo de la Condesa  
06179 Mexico D.F.  
Mexique

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de confirmer l'entente intervenue entre les délégations du Canada, des États-Unis d'Amérique et des États-Unis du Mexique, en vertu du paragraphe 302(3) de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), pour accélérer l'élimination des droits de douane relatifs à certains produits mentionnés dans l'annexe à la présente lettre.

Je confirme en outre que la présente lettre et sa annexe et la lettre que vous m'avez adressée, ainsi que votre lettre à Madame Barshefsky et la lettre qu'elle vous a adressée, et ma lettre à Madame Barshefsky et la lettre qu'elle m'a adressée, constituent un accord entre les trois pays. Conformément au paragraphe 302(3) de l'ALENA, cet accord entre les Parties annule et remplace les taux de droit ou catégories d'échelonnement déterminés conformément à la liste tarifaire de chacune des Parties figurant à l'Annexe 302.2 de l'ALENA pour les produits mentionnés dans l'annexe à la présente. Je confirme également que cet accord entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 1997, moyennant l'échange de notifications écrites certifiant l'accomplissement des procédures juridiques applicables de chacune des Parties.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

  
Hon. Sergio Marchi

Pièces jointes